

Recherches sociographiques



La stratification sociale du groupe ethnique canadien-français aux États-Unis

Léon F. Bouvier

Volume 5, numéro 3, 1964

L'émigration des Canadiens français aux États-Unis

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055238ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055238ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Bouvier, L. F. (1964). La stratification sociale du groupe ethnique canadien-français aux États-Unis. *Recherches sociographiques*, 5(3), 371–379. <https://doi.org/10.7202/055238ar>

NOTE DE RECHERCHE

LA STRATIFICATION SOCIALE DU GROUPE ETHNIQUE CANADIEN-FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

Les Canadiens d'origine française ont déjà fait l'objet de plusieurs études sociologiques,¹ mais, par contre, leurs cousins américains ont été à peu près complètement négligés dans les nombreuses recherches consacrées aux diverses minorités ethniques des États-Unis.² Le présent article, où nous faisons état de données tirées principalement des recensements américains, contribuera peut-être à combler certaines lacunes de nos connaissances sur ce groupe qui quitta le Québec pour les États-Unis au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

L'émigration des Canadiens français vers les États-Unis commença, en fait, dès le lendemain de la Révolution américaine. Un certain nombre de Canadiens français avaient, en effet, combattu auprès des Américains contre l'Angleterre et, en guise de reconnaissance pour leurs services, le Congrès américain donna à ces volontaires un territoire situé au nord de l'État de New-York et désigné sous le nom de *Refugees' Tract*. Une nouvelle vague d'émigration suivit l'insurrection de 1837. Parmi les participants à cette courte rébellion, un certain nombre cherchèrent refuge dans le Vermont, où ils établirent la première colonie canadienne-française en Nouvelle-Angleterre. C'est toutefois seulement après la guerre civile que le mouvement d'émigration prit de l'ampleur.

L'émigration canadienne-française tenait à de nombreux facteurs. Il faut particulièrement évoquer la prospérité industrielle sans précédent de la Nouvelle-Angleterre à l'époque et l'attrait de salaires élevés sur les Canadiens français. Ceux qui quittèrent le Québec s'établirent en grande majorité dans les villes qui se développaient rapidement, autour de l'industrie textile, un peu partout en Nouvelle-Angleterre. En 1900, on comptait aux États-Unis 810,105 personnes d'ascendance canadienne-française ; de ce nombre, 508,362 habitaient l'un ou l'autre des six États

¹ Voir : Everett C. HUGHES, *French Canada in Transition*, Chicago, University of Chicago Press, 1943 ; Everett C. HUGHES, « Race Relations and the Sociological Imagination », *American Sociological Review* XXVIII, December 1963, 879-888 ; Horace MINER, « The French-Canadian Family Cycle », *American Sociological Review*, III, October 1938, 700-708 ; Horace MINER, *St. Denis : A French-Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1939 ; Dennis WRONG, *American-Canadian Viewpoints*, Washington, American Council on Education, 1955.

² Voir, pour des exceptions : Olin ANDERSON, *We Americans*, Cambridge, Harvard University Press, 1937 ; Léon F. BOUVIER, *A Genealogical Approach to French-Canadian Fertility : 1650-1950*, Master's Thesis, Brown University, Providence, 1964 ; Mason WADE, « The French Parish and Survivance in Nineteenth Century New England », *Catholic Historical Review*, July 1950, 156-190 ; Bessie WESSEL, *An Ethnic Survey of Woonsocket, Rhode Island*, Chicago, University of Chicago Press, 1951.

de la Nouvelle-Angleterre.¹ Ils formaient alors une minorité relativement importante au sein d'une société principalement anglo-saxonne et protestante. Les Irlandais, venus plus tôt que les Canadiens français et dépassant ceux-ci en nombre, constituaient le seul autre groupe catholique de quelque importance. Les nouveaux immigrants se trouvaient dans une situation défavorable à un double point de vue : minoritaires parmi une population protestante, ils étaient aussi minoritaires au sein même de l'Église catholique. Au surplus, ils parlaient une langue étrangère. Ils se retrouvaient, dans un autre contexte, confrontés de nouveau avec la nécessité de lutter, comme ils avaient dû le faire auparavant, pour conserver leur culture, leur religion et leur langue. Leur survivance était en jeu.²

Au milieu du xx^e siècle, on dénombrait 757,904 Canadiens français vivant aux États-Unis, dont 238,409 nés au Canada et 519,495 nés aux États-Unis de parents d'origine canadienne ou mixte.³ Aujourd'hui, les Canadiens français sont bien établis dans tous les États de la Nouvelle-Angleterre. Plus que tout autre groupe ethnique habitant la même région, ils ont résisté à l'assimilation dans le grand tout américain.⁴ Cette ségrégation volontaire, fondée sur le désir de « survivre », apparaît nettement à travers les analyses statistiques que nous présentons ici. Encore de nos jours, le principe de la « survivance » demeure puissant. L'attachement des Canadiens français à la foi catholique a préservé leur unité au sein de paroisses « nationales », où un clergé de langue française a su entretenir l'espoir de la survivance.

Une forte proportion des Canadiens français vivant aux États-Unis habitent la Nouvelle-Angleterre. Il faut toutefois souligner qu'il n'est pas facile de déterminer de façon très précise la dimension des divers groupes ethniques qui forment la population américaine. L'unanimité n'est pas faite sur ce qu'il faut entendre par une « personne d'origine étrangère ». Doit-on s'arrêter à la deuxième ou à la troisième génération? Si l'on veut s'appuyer sur des statistiques permettant des comparaisons valables, on est bien forcé de s'aligner sur les définitions retenues par le recensement américain. Selon le *Bureau of the Census*, la population blanche d'origine étrangère comprend, d'une part, la population blanche née à l'étranger (première génération) et, d'autre part, les Américains issus de parents nés tous deux à l'étranger et ceux dont le père ou la mère est né à l'étranger. Toutes les données dont nous ferons état dans le présent texte sont fondées sur cette définition qui exclut les Américains de troisième génération. Ceux-ci, quelle que soit leur origine, et même s'ils sont touchés par la loi d'Hansen,⁶ sont considérés comme étant d'abord et avant tout des Amé-

¹ Department of Commerce, Bureau of the Census, Special Report of the Eleventh Census, *Nativity and Parentage of the White Population — Country of Origin*, U.S. Government, Census of Population, 1900, Vol. IV, Part 3A.

² Au sujet du thème de la « survivance » chez les Canadiens français, voir : HUGHES et MINER, *op. cit.*

³ United States Government, Bureau of the Census, *Nativity and Parentage*, Sixteenth Census of the United States, 1950, IV, Part 3A.

⁴ Albert S. FOLEY, *Survey and Collation of Research in Interreligious Relations*, Mobile, Alabama, Spring Hill College Press, 1959.

⁵ United States Government, Bureau of the Census, *ibid.*

⁶ Marcus HANSEN, *The Problems of the Third Generation Immigrant*, Rock Island, Augustana Historical Society, 1938.

ricains. Leur langue, en général, est l'anglais ; leurs mœurs sont américaines et leur religion même est « américanisée ».¹ Il sera intéressant de vérifier si cette affirmation vaut aussi pour les Canadiens français.

Selon le recensement américain de 1950, environ le quart de la population blanche était alors d'origine étrangère. Les Canadiens français formaient 0.5% de la population totale et 2.2% de la population d'origine étrangère. La Nouvelle-Angleterre comptait 551,116 des 757,904 Canadiens français vivant aux États-Unis ; les autres se répartissaient dans les autres États, en groupes dispersés, sauf dans les États de New-York et de Michigan où l'on relevait des concentrations canadiennes-françaises assez importantes.

Une étude un peu poussée du segment canadien-français de la population américaine doit nécessairement porter avant tout sur les groupes canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre. Pôle d'attraction des premiers contingents importants d'immigrants venus du Québec, cette région a traditionnellement été le foyer principal de la population canadienne-française vivant aux États-Unis. Nous avons sommairement rappelé les causes de l'émigration massive de Québécois vers la Nouvelle-Angleterre. Il faut cependant souligner que ce mouvement a eu des adversaires au Canada. On a cru au début qu'il ne s'agissait que d'une migration temporaire. Quand il devint évident que cette prévision était fautive, on dépêcha des agents provinciaux dans les villes du Massachusetts et du Rhode-Island dans le but de convaincre les Canadiens français de se rapatrier, en leur offrant de les ramener et de les établir gratuitement sur des terres au Canada. On tenta des efforts systématiques afin de diriger les Canadiens français vers les régions nouvelles du Nord-Ouest canadien où ils pourraient conserver leur culture, leur langue et leur religion. Constamment se maintient cette crainte que la perte de la langue n'entraîne la perte de la foi. La « survivance » paraissait compromise dans les villes de la Nouvelle-Angleterre, au milieu de groupes protestants ou irlandais catholiques. Les efforts en vue d'attirer les Canadiens français dans l'Ouest du Canada eurent peu de succès : ceux-ci préférèrent, en général, les salaires élevés et stables offerts par l'industrie en Nouvelle-Angleterre. Malgré leur désir de survivre, ils durent se plier aux exigences économiques. En Nouvelle-Angleterre, ils poursuivirent la lutte pour la « survivance ».²

LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES CANADIENS FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS

Pour analyser le statut socio-économique des Canadiens français vivant aux États-Unis, nous utiliserons trois indices différents : le degré d'instruction, le revenu moyen, l'occupation.

À propos de chacun des indices, nous établirons une comparaison entre la population d'origine canadienne-française et une moyenne nationale calculée pour la population blanche. Nous comparerons également le groupe canadien-français aux groupes irlandais, italien et polonais, pour l'ensemble des États-Unis et pour la Nouvelle-Angleterre. Les trois grou-

¹ Will HERBERG, *Protestant - Catholic - Jew*, New-York, Doubleday and Co., 1955, 43-44.

² Marcus HANSEN, *The Immigrant in American History*, Cambridge, Harvard University Press, 1948, 187-189.

pes ethniques choisis pour fins de comparaison ont été retenus à cause de leur importance relative en Nouvelle-Angleterre, à cause aussi du moment où ils y ont émigré et de leurs caractéristiques religieuses. Sous ces divers angles, ces groupes ethniques présentent des similitudes avec celui des Canadiens français. Quiconque connaît la Nouvelle-Angleterre sait que ces diverses minorités ont souvent été en concurrence dans la lutte pour la promotion sociale. Nous comparerons ces quatre groupes ethniques en nous limitant à la Nouvelle-Angleterre. C'est là que demeure la majorité des Canadiens français ; il n'y aurait pas lieu de procéder à des comparaisons pour l'ensemble du pays, même si les trois autres groupes ethniques comptent des effectifs importants ailleurs qu'en Nouvelle-Angleterre.

Selon le recensement américain de 1950,¹ la population blanche âgée de 14 ans et plus avait fréquenté l'école, en moyenne, durant 10.1 années. Parmi cette population, les personnes nées aux Etats-Unis avaient complété 10.4 années d'études, en moyenne, les personnes d'origine étrangère ou mixte, 10.3 années et les personnes nées à l'étranger, 8.2 années. Le tableau 1 met en évidence un phénomène que nous retrouverons constamment. De façon générale, les personnes nées à l'étranger, parmi les Canadiens français, se retrouvent sur le même palier que les autres groupes sinon à un niveau supérieur. Les Canadiens français de la deuxième génération viennent toutefois invariablement derrière les autres groupes ethniques de la deuxième génération. Sur le plan de l'éducation, ceux-ci, désireux de devenir américains au plus tôt, gagnent rapidement du terrain par rapport à leurs prédécesseurs de la première génération. Par ailleurs, la préoccupation des Canadiens français pour la « survivance » paraît avoir été un facteur de résistance à l'assimilation.

Les mêmes observations se dégagent des données relatives à la Nouvelle-Angleterre ; les comparaisons, ici, sont encore plus significatives. Les Canadiens français de seconde génération ont complété 1.2 année d'études de plus que ceux de première génération ; les gains sont de 3.1 années chez les Irlandais, de 5.3 chez les Italiens et de 5.7 chez les Polonais. Les gains réalisés par les Italiens et les Polonais, deux groupes venus plus tard que les Canadiens français, sont particulièrement remarquables (tableau 2).

Le retard des Canadiens français tient peut-être au désir des parents de maintenir la tradition française dans la famille. Une fois que les enfants avaient complété leurs études, à l'école paroissiale française, leurs parents craignaient qu'ils ne perdent leur langue, leur culture et leur religion s'ils fréquentaient l'école secondaire publique. Rares, en effet, étaient les écoles secondaires françaises en Nouvelle-Angleterre ; ceux qui en avaient les moyens envoyaient leurs enfants dans les collèges classiques de la province de Québec. Beaucoup de familles retiraient leurs enfants des études pour leur permettre de travailler dans les usines de textile.

L'absence d'écoles secondaires françaises a été l'objet d'une vive controverse au sein de l'Église catholique ; c'est ce que l'on a appelé « l'agitation sentinelliste », au cours des années 1920. De nombreux Canadiens français s'opposèrent aux efforts de M^{gr} William Hickley, de Providence, pour établir une école secondaire de langue anglaise à même les ressources de son diocèse. La « survivance » de leurs enfants leur paraissait compromise s'ils devaient fréquenter des écoles irlandaises. On croyait que la

¹ Les tableaux ci-après sont tirés de : United States Government, Bureau of the Census, *Nativity and Parentage*, *op. cit.*

TABLEAU 1

Nombre médian d'années d'études complétées par la population âgée de 14 ans et plus, 1950 : ensemble des États-Unis.

GRUPE ETHNIQUE	NÉS À L'ÉTRANGER	NÉS AUX ÉTATS-UNIS DE PARENTS ÉTRANGERS ET DE COUPLES MIXTES	AUGMENTATION
Population totale (blanche)...	8.2	10.3	+2.1
Canadiens français.....	8.2	8.9	+0.7
Irlandais.....	8.4	10.6	+2.2
Italiens.....	5.3	10.3	+5.0
Polonais.....	6.0	10.1	+4.1

TABLEAU 2

Nombre médian d'années d'études complétées par la population âgée de 14 ans et plus, 1950 : Nouvelle-Angleterre.

GRUPE ETHNIQUE	NÉS À L'ÉTRANGER	NÉS AUX ÉTATS-UNIS DE PARENTS ÉTRANGERS OU DE COUPLES MIXTES	AUGMENTATION
Canadiens français.....	7.6	8.8	+1.2
Irlandais.....	8.3	11.4	+3.1
Italiens.....	5.2	10.5	+5.3
Polonais.....	4.8	10.5	+5.7

perte de la langue entraînerait la perte de la foi, même s'il s'agissait d'écoles catholiques.¹

Pour établir le statut socio-économique des Canadiens français aux États-Unis, le deuxième indice que nous considérons est le revenu médian de la population âgée de 14 ans et plus, au moment du recensement de 1950. Le salaire médian de l'ensemble de la population était de \$2,053 ;

¹ J. A. FOISY, *The Sentinellist Agitation in New England*, Providence, The Providence Visitor Press, 1930.

celui des personnes nées aux États-Unis de parents américains était de \$1,938 ; celui des Américains de première génération, de \$2,181 et celui des Américains de deuxième génération, de \$2,314. On s'explique facilement les revenus supérieurs des Américains d'origine étrangère, quand on tient compte du fait que la plus forte proportion des Américains des États du sud sont nés aux États-Unis. Dans l'échelle des revenus, ces États ont toujours occupé les rangs inférieurs. Encore ici, les Canadiens français occupent un rang inférieur à la moyenne nationale et inférieur à la moyenne observée pour les Irlandais, les Italiens et les Polonais. On note toutefois une baisse inexplicée chez les Italiens de deuxième génération.

Les statistiques relatives à la Nouvelle-Angleterre révèlent les mêmes différences. Comme le font ressortir les données présentées dans le tableau 4, le revenu des Canadiens français de deuxième génération était inférieur à celui des autres groupes considérés. On notera, en particulier, l'augmentation très marquée du revenu des Irlandais de deuxième génération par rapport à celui de leurs prédécesseurs.

Notre troisième indice est sans doute le plus significatif : il s'agit de la structure des occupations. Notre méthode s'inspire de celle qu'ont utilisée Nam en 1959 et Lieberson en 1963.¹

TABLEAU 3

*Revenu médian de la population âgée de
14 ans et plus, 1950 : ensemble des États-Unis.*

GRUPE ETHNIQUE	NÉS À L'ÉTRANGER	NÉS AUX ÉTATS-UNIS DE PARENTS AMÉRICAINS ET DE COUPLES MIXTES	AUGMENTATION
Population totale (blanche)...	\$2,181	\$2,314	+\$133
Canadiens français.....	1,958	2,010	+ 52
Irlandais.....	1,970	2,309	+ 339
Italiens.....	2,301	2,293	- 8
Polonais.....	2,267	2,476	+ 209

Utilisant une technique inspirée de l'échelle socio-économique des occupations d'Edwards, Nam a comparé les première et seconde générations de dix groupes ethniques d'origine européenne.² Il a pu ainsi montrer que « la plupart de ces groupes ethniques s'élèvent dans l'échelle de la

¹ Charles B. NAM, « Nationality Groups and Social Stratification in America », *Social Forces*, XXXVII, May 1959 ; Stanley LIEBERSON, *Ethnic Patterns in American Cities*, Glencoe, Ill., The Free Press, 1963.

² Alba EDWARDS, *Comparative Education Statistics for the United States: 1870-1940*, Washington, U.S. Government Printing Office, 1943.

TABLEAU 4

Revenu médian de la population âgée de
14 ans et plus, 1950 : Nouvelle-Angleterre.

GRUPE ETHNIQUE	NÉS À L'ÉTRANGER	NÉS AUX ÉTATS-UNIS DE PARENTS AMÉRICAINS ET DE COUPLES MIXTES	AUGMENTATION
Canadiens français	\$1,867	\$1,948	+ \$81
Irlandais	1,560	2,219	- 659
Italiens	2,141	2,081	- 60
Polonais	2,016	2,207	- 191

stratification sociale et que certains atteignent même un niveau supérieur à celui des groupes considérés comme étant d'origine proprement américaine ».¹ Pour neuf des dix groupes ethniques étudiés par Nam, on note une hausse du statut social entre la première et la seconde générations ; c'est le cas, en particulier, pour les Irlandais, les Italiens et les Polonais.

Lieberson, de son côté, a étudié, sur la base des données des recensements de 1910, 1920, 1940 et 1950 relatives à dix grandes villes américaines, les phénomènes de la ségrégation ethnique et de l'assimilation. Il observait que « du point de vue de leur rang dans l'échelle des occupations, les groupes de seconde génération habitant les zones métropolitaines en 1950 se situaient plus près des groupes considérés comme d'origine américaine que les immigrants de première génération. »²

Dans son étude, Lieberson a réparti la population salariée en neuf catégories assez semblables à celles qu'utilise le *Bureau of the Census*. Adoptant une échelle semblable à celle qu'ont proposée O. et B. Duncan,³ il a attribué des valeurs aux catégories retenues : 9, pour les professions libérales ; 8, pour les propriétaires et exploitants de fermes ; 7, pour les gérants ; 6, pour les employés de bureau et les vendeurs ; 5, pour les artisans et contremaîtres ; 4, pour les ouvriers à la production ; 3, pour les employés des services et les domestiques ; 2, pour les travailleurs agricoles et 1, pour les autres salariés. Il a multiplié par les indices appropriés les pourcentages d'employés dans chacune des catégories, pour les divers groupes ethniques. Le résultat indique le rang social de chaque groupe ethnique, de même que le rang social des personnes appartenant à la première et à la deuxième générations dans un groupe ethnique donné.

¹ Charles B. NAM, *ibid.*, 333.

² Stanley LIEBERSON, *ibid.*, 17.

³ Otis and Beverly DUNCAN, « Residential Distribution and Occupational Stratification », *American Journal of Sociology*, LX, May 1955, 493-503.

Pour l'ensemble de la population blanche des États-Unis, l'indice était de 540. Il s'établissait à 547 pour les personnes considérées comme américaines d'origine et à 514 pour les personnes d'origine étrangère. Chez les Canadiens français des première et deuxième générations, l'indice s'établissait à 479, comparativement à 526 chez les Irlandais, à 481 chez les Italiens et à 486, chez les Polonais.

Les indices établis pour la Nouvelle-Angleterre et présentés au tableau 5 illustrent à nouveau la résistance des Canadiens français à l'assimilation dans le *melling pot* américain. Parmi les immigrants de première génération, les Canadiens français occupaient en 1950 un rang un peu supérieur à celui des Irlandais et des Italiens, mais ils venaient derrière les Polonais. Ils occupaient toutefois le dernier rang parmi les immigrants de deuxième génération appartenant aux mêmes groupes ethniques.

Il y a évidemment un lien entre les indices relatifs à l'occupation et les données se rapportant au degré d'instruction. Ainsi que nous l'avons noté, les parents canadiens-français n'ont pas eu tendance à diriger leurs enfants vers les écoles de langue anglaise. Ils ont en quelque sorte préféré que leurs enfants exercent des occupations de rang inférieur plutôt que de risquer de les voir perdre la foi et la langue de leurs ancêtres dans des institutions d'enseignement secondaire et collégial de langue anglaise. Au contraire, les Polonais, les Italiens et surtout les Irlandais de la deuxième génération ont systématiquement cherché à s'adapter au contexte américain, en particulier par la fréquentation des institutions d'enseignement secondaire.

TABLEAU 5

Indices du statut de certains groupes ethniques de la Nouvelle-Angleterre établi d'après une échelle des occupations, 1950.

GRUPE ETHNIQUE	NÉS À L'ÉTRANGER	NÉS AUX ÉTATS-UNIS DE PARENTS ÉTRANGERS ET DE COUPLES MIXTES	ENSEMBLE DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE
Canadiens français	452	464	463
Irlandais	408	539	526
Italiens	414	486	478
Polonais	464	485	481

On a déjà, dans d'autres études, mis en évidence les caractéristiques particulières du groupe canadien-français aux États-Unis. C'est ainsi à des conclusions analogues qu'est arrivé Warner, dans ses études sur *Yankee City*.¹ De même, dans sa monographie de Burlington, Vermont, Anderson

¹ William WARNER and Leo SROLE, *American Ethnic Groups*, New Haven, Yale University Press, 1945, 100.

a montré que les Canadiens français se distinguaient des autres groupes ethniques de la ville.¹

Les conséquences de cette ségrégation volontaire, chez les Canadiens français, apparaissent assez clairement. Considérons, par exemple, la proportion des hommes de profession parmi la population active des divers groupes ethniques que nous comparons ici. À cette catégorie d'occupations appartenant, en 1950, 4% des Canadiens français nés à l'étranger et 5% des Canadiens français de deuxième génération. Entre les deux générations, la proportion passait de 3.5 à 12% chez les Irlandais, de 2.5 à 5.7% chez les Italiens et de 2.4 à 5.8% chez les Polonais. Si l'on tient compte de l'importance que la famille canadienne-française a traditionnellement attachée aux professions libérales, ces observations paraissent particulièrement significatives.

Nos analyses du statut social des Canadiens français des États-Unis ne constituent qu'une première exploration, mais elles mettent en relief un mode de comportement qui diffère assez nettement de celui d'autres groupes ethniques. Les Canadiens français n'ont pas amélioré leur statut social aussi rapidement que les autres groupes ethniques. Ce fait s'explique, semble-t-il, par leur ferme détermination de conserver leur langue maternelle et leur culture française ; ils auraient craint d'être entraînés, autrement, à s'éloigner de la religion catholique. Pour ceux qui avaient émigré vers le sud, le thème de la survivance conservait la même importance qu'il a eue chez les Canadiens français du Québec. En Nouvelle-Angleterre comme au Québec, le clergé a pu jouer un rôle capital à cet égard. En Nouvelle-Angleterre, l'adversaire était l'Irlandais plutôt que l'Anglais. En tant qu'institution, la survivance avait une fonction manifeste : la conservation de la langue, des traditions et de la foi ; mais elle a aussi eu une fonction latente : la perte d'une génération dans le processus de l'intégration à la société américaine. Il ne semble donc pas que la loi d'Hansen puisse se vérifier dans le cas des Canadiens français de la Nouvelle-Angleterre.

Léon-F. BOUVIER

*Siena College,
Loudonville, N. Y.*

¹ Olin ANDERSON, *We Americans*, Cambridge, Harvard University Press, 1937, 16-34.